

DENOMINATION

**CCAS
2017**

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
2017**

Nombre de membres en exercice	: 9
Nombre de membres présents	: 6
Nombre de suffrages exprimés	: 6
Votes	
Contre	0
Pour	6

Date de la convocation le 19-03-2018

Séance du 26-03-2018 à 20 H 30

Le C.A., réuni sous la présidence de M VOLLE, Président du CCAS, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2017 dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	3 803,17 €
Opérations de l'exercice	37 342,88 €	38 500,72 €
TOTAUX	37 342,88 €	42 303,89 €
Résultat de clôture	/	4 961,01 €

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des RAR
Excédent de financement des RAR

Besoin total de financement
Excédent total de financement

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
/	/	/
/	/	/
/	/	/
/	/	/

/

/


/

/

/

4 961,01 €

	ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
/	3 803,17 €	
37 342,88 €		38 500,72 €
37 342,88 €		42 303,89 €
/		4 961,01 €



 REÇU A
 LA PREFECTURE LE
 28 MARS 2018

au compte 1068 investissement

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Ont signé au registre des délibérations MM VOLLE - CROZIER - LEBRAT - PIQUEMAL - LASCOMBES - BOMBRUN.

Absent : MM ACHOUR - GENDRON - RAMUS.

Le président André VOLLE

